الاتحادية الجزائرية لكرة السلة

الرابطة الجهوية الوسطى لكرة السلة

Regional Center Basket-Ball League

Procès-Verbal de Réunion du BL N°08 du 08 Novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 08 Novembre 2022 à 10h00', s'est tenue la huitième réunion des Membres du Bureau Exécutif de la Ligue Régionale Centre de Basket Ball au niveau de la Salle de réunion de la FABB à Dely Ibrahim.

- ***Etaient présents :***

Mrs :	SI YOUCEF	Sofiane.	Président LRCBB.
	MAHMOUDI	Abdelhamid.	Secrétaire Général.
	ZOUAOUI	Ahmed.	1er Vice-Président.
	BECHEKER	Mourad.	Trésorier Général.
	MOKHTARI	Sid Ali.	Membre.
Mme :	BENAZOUK	Chiraz.	Membre.

- **Absente excusée** :

Mme	AIT ALI SLIMANE	Houria	2éme Vice-Présidente.

- **Ordre du jour** :

1- Courrier Arrivé / Courrier Départ.
2- Compte rendu de l'opération d'homologation des Salles.
3- Etude de la demande d'engagement du Club Olympique Médéa SM.
4- Etude de la lettre d'excuses de joueur REDHOUANE – Z du WRAB.
5- Divers.

Monsieur SI YOUCEF Sofiane a commencé par souhaiter la bienvenue à toute l'assistance tout en leur demandant de procéder à l'observation d'une minute de silence à la suite du Décès de la sœur de notre collègue et 2éme Vice-Présidente de la LRCBB en l'occurrence Madame AIT ALI SLIMANE Houria.

***P**ar la suite, il a procédé à la lecture de l'ordre du jour comportant cinq (05) points.*

1- <u>Courrier Arrivé / Courrier Départ</u>.

Monsieur MAHMOUDI Abdelhamid, Secrétaire Général de la LRCBB a donné un bref aperçu des principaux courriers parvenus à la LRCBB ainsi que les principaux courriers envoyés et qui gravitent principalement autour des documents régissant la compétition au titre de la saison sportive 2022/2023. Nous pouvons citer :

<u>Courrier départ</u> :
- Le Règlement particulier 2022/2023
- La note aux Clubs.
- La lettre de réservation de la journée et créneaux horaires pour la compétition envoyée aux clubs.
- La formule du Championnat 2022/2023.
- Les correspondances relatives à l'opération d'homologation des salles

<u>Courrier Arrivé</u> :
- Copie de la Note aux Clubs transmise par la CNC/FABB aux Clubs évoluant au sein des différents championnats de la FABB en Séniors Dames et Séniors Messieurs
- Le quota de Coupe d'Algérie 2022/2023.
- Les convocations des Sélections U16 en Filles et Garçons.
- Convocation du Président pour assister à l'AGEX de mise en conformité des Statuts de la FABB.

2- <u>Compte rendu de l'opération d'homologation des Salles</u>.

Mr MAHMOUDI Abdelhamid a fait un compte rendu de l'opération d'homologation des Salles qui a eu lieu avant le début du Championnat et qui a concerné toutes les Salles des Clubs engagés au Championnat au titre de la saison sportive 2022/2023.

Cette opération d'homologation des salles avait pour but de s'assurer que toutes les commodités nécessaires (tracé du terrain, panneaux, vestiaires des joueurs…) étaient réunies pour le bon déroulement des compétitions.

Il a informé les Membres que certaines salles avaient présenté certaines insuffisances liées principalement au tracé ou à la qualité du revêtement du terrain (détérioration par endroits). Des lettres de levée de ces réserves ont été envoyées aux clubs concernés leur fixant un délai raisonnable pour leur levée.

3- <u>Etude de la demande d'engagement du Club Olympique Médéa SM</u>.

Monsieur SI YOUCEF a informé les Membres que le Club de l'olympique de Médéa (nouveau Club à Médéa) a fait parvenir à la LRCBB une demande d'engagement au Championnat au titre de la saison sportive 2022/2023. Il a aussi précisé que cette demande était parvenue à la LRCBB en date du 05 novembre 2022 alors que les Groupes avaient et constitués et que le Championnat avait commencé.

Tous les Membres étaient unanimes pour dire qu'il était impossible d'accepter leur engagement pour cette saison sportive 2022/2023 et qu'il serait évidemment les bienvenus pour la saison sportive prochaine in cha Allah. Une réponse sera faite dans ce sens au club concerné.

4- <u>Etude de la lettre d'excuses de joueur REDHOUANE – Z du WRAB</u>.

Monsieur SI YOUCEF Sofiane a informé les Membres que le joueur REDHOUANE Zakaria a envoyé à travers son Club en date du 25 octobre 2022 une lettre d'excuses au Président et les Membres de la LRCBB par laquelle il a regretté amèrement son attitude et son comportement et demande la clémence à travers la révision de sa suspension qui faut-il rappeler était de douze (12) mois fermes avec demande d'augmentation de la peine à 24 mois auprès de la FABB

Un tour de table a été fait et tous les Membres présents se sont exprimés en faveur de la révision de la peine compte tenu que le joueur a déjà consommé plus de la moitié de la sanction et qu'il regrette sincèrement son attitude. Tous les Membres présents ont été unanimes pour lui accorder une nouvelle chance.

Le Bureau de ligue a donc décidé que la suspension initiale du joueur REDHOUANE Zakaria est revue comme suit : six (06) mois de suspension fermes et six (06) mois de suspension avec sursis à compter du 08 avril 2022.

Une amende de dix mille (10.000,00 DA) est infligée au Club WRAB payable avant la reprise du joueur.

Monsieur le Président a chargé le Secrétaire Général de la LRCBB de l'exécution des dites décisions en envoyant au club une notification dans ce sens.

5- <u>Divers</u>.

- Le Président de la LRCBB a demandé à reprendre très rapidement le dossier sponsoring afin d'avoir des partenaires qui nous aideront dans certaines opérations inscrites dans le plan d'action de la LRCBB.

- Le Président a informé aussi les Membres que tous les paiements des indemnités des Officiels se feront à travers une nouvelle méthode de virement bancaire qui évitera ainsi l'utilisation des Chèques et la manipulation des liquides interdite par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 12H10.

<u>Le Secrétaire Général</u>

Le Secrétaire Général
LRCBB
Abdelhamid MAHMOUDI

LIGUE REGIONALE CENTRE DE BASKET-BALL

<u>Le Président de la LRCBB</u>

SI YOUCEF Sofiane